

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de HILLION

Numéro SIRET : **21220081000019**

POSTE COMPTABLE : **CFP SAINT-BRIEUC BANLIEUE**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2020

Code INSEE

22081

Commune de HILLION

BUDGET COMMUNAL

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 235
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	177
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 432 348,00	685,30	551,30	940,66

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	843,27	911,00
2	Produit des impositions directes/population	476,62	443,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 011,16	1 048,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 430,35	344,00
5	Encours de dette/population	990,79	762,00
6	DGF/population	269,49	145,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,34%	53,27%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,17%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	141,46%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	97,99%	75,34%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 351 830,00	4 351 830,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 351 830,00	4 351 830,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	6 473 005,49	6 461 240,76

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	641 424,51	536 588,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 116 601,24

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	7 114 430,00	7 114 430,00
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	11 466 260,00	11 466 260,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	810 290,00	0,00	781 130,00		781 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 200 000,00	0,00	2 226 400,00		2 226 400,00
014	Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00		2 500,00
65	Autres charges de gestion courante	470 340,00	0,00	492 502,00		492 502,00
Total des dépenses de gestion courante		3 483 130,00	0,00	3 502 532,00		3 502 532,00
66	Charges financières	104 430,00	0,00	101 930,00		101 930,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00		4 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00		10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 601 560,00	0,00	3 618 462,00		3 618 462,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	443 814,00		489 000,00		489 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	230 920,00		244 368,00		244 368,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		674 734,00		733 368,00		733 368,00
TOTAL		4 276 294,00	0,00	4 351 830,00		4 351 830,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 351 830,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	127 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	411 930,00	0,00	373 600,00		373 600,00
73	Impôts et taxes	2 158 072,00	0,00	2 311 480,00		2 311 480,00
74	Dotations, subventions et participations	1 435 210,00	0,00	1 435 435,00		1 435 435,00
75	Autres produits de gestion courante	40 025,00	0,00	31 420,00		31 420,00
Total des recettes de gestion courante		4 172 237,00	0,00	4 271 935,00		4 271 935,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 300,00		10 300,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 182 247,00	0,00	4 282 245,00		4 282 245,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	94 047,00		69 585,00		69 585,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		94 047,00		69 585,00		69 585,00
TOTAL		4 276 294,00	0,00	4 351 830,00		4 351 830,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 351 830,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

663 783,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 210,40	0,00	9 625,00		9 625,00
204	Subventions d'équipement versées	688 678,71	128 476,18	737 975,00		866 451,18
21	Immobilisations corporelles	234 991,12	13 765,60	420 572,00		434 337,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 905 846,77	499 182,73	4 200 753,49		4 699 936,22
Total des dépenses d'équipement		2 835 727,00	641 424,51	5 368 925,49		6 010 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 051 950,00	0,00	975 125,00		975 125,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 051 950,00	0,00	975 125,00		975 125,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 887 677,00	641 424,51	6 344 050,49		6 985 475,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	94 047,00		69 585,00		69 585,00
041	Opérations patrimoniales (4)			59 370,00		59 370,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		94 047,00		128 955,00		128 955,00
TOTAL		3 981 724,00	641 424,51	6 473 005,49		7 114 430,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 114 430,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 007 961,00	536 588,00	784 335,00		1 320 923,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	794 520,00	0,00	3 679 200,00		3 679 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 044,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		1 807 525,00	536 588,00	4 463 535,00		5 000 123,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	187 000,00	0,00	216 900,00		216 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	570 106,17	0,00	618 068,22		618 068,22
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	684 958,37		369 999,54		369 999,54
Total des recettes financières		1 442 064,54	0,00	1 204 967,76		1 204 967,76
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 249 589,54	536 588,00	5 668 502,76		6 205 090,76
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	443 814,00		489 000,00		489 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	230 920,00		244 368,00		244 368,00
041	Opérations patrimoniales (4)			59 370,00		59 370,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		674 734,00		792 738,00		792 738,00
TOTAL		3 924 323,54	536 588,00	6 461 240,76		6 997 828,76

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	116 601,24
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 114 430,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

663 783,00

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	781 130,00		781 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 226 400,00		2 226 400,00
014	Atténuations de produits	2 500,00		2 500,00
65	Autres charges de gestion courante	492 502,00		492 502,00
66	Charges financières	101 930,00	0,00	101 930,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	244 368,00	244 368,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		489 000,00	489 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 618 462,00	733 368,00	4 351 830,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 351 830,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 385,00	22 385,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	975 125,00	0,00	975 125,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 625,00	0,00	9 625,00
204	Subventions d'équipements versés	866 451,18	0,00	866 451,18
21	Immobilisations corporelles (6)	434 337,60	0,00	434 337,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 699 936,22	106 570,00	4 806 506,22
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		6 985 475,00	128 955,00	7 114 430,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 114 430,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	120 000,00		120 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	373 600,00		373 600,00
72	Travaux en régie		47 200,00	47 200,00
73	Impôts et taxes	2 311 480,00		2 311 480,00
74	Dotations, subventions et participations	1 435 435,00		1 435 435,00
75	Autres produits de gestion courante	31 420,00	0,00	31 420,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 300,00	22 385,00	32 685,00
	Recettes de fonctionnement - Total	4 282 245,00	69 585,00	4 351 830,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 351 830,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	216 900,00	0,00	216 900,00
13	Subventions d'investissement	1 320 923,00	0,00	1 320 923,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	3 679 200,00	0,00	3 679 200,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	59 370,00	59 370,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		244 368,00	244 368,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		489 000,00	489 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	369 999,54		369 999,54
	Recettes d'investissement - Total	5 587 022,54	792 738,00	6 379 760,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	116 601,24
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	618 068,22
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 114 430,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	810 290,00	781 130,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	4 295,00	3 380,00	
60611	Eau et assainissement	18 400,00	15 000,00	
60612	Énergie - Électricité	92 600,00	78 000,00	
60621	Combustibles	1 900,00	2 300,00	
60622	Carburants	21 500,00	21 500,00	
60623	Alimentation	148 730,00	128 130,00	
60628	Autres fournitures non stockées	1 125,00	580,00	
60631	Fournitures d'entretien	9 285,00	9 750,00	
60632	Fournitures de petit équipement	21 325,00	21 870,00	
60633	Fournitures de voirie	16 500,00	13 000,00	
60636	Vêtements de travail	4 860,00	5 070,00	
6064	Fournitures administratives	6 150,00	6 150,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	12 000,00	10 000,00	
6067	Fournitures scolaires	9 655,00	8 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	72 130,00	76 320,00	
611	Contrats de prestations de services	43 665,00	44 625,00	
6132	Locations immobilières	3 635,00	3 635,00	
6135	Locations mobilières	11 950,00	14 640,00	
61521	Terrains	18 300,00	15 310,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 100,00	2 100,00	
615231	Entretien et réparations voiries	12 500,00	16 400,00	
61551	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	4 750,00	3 820,00	
6156	Maintenance	30 420,00	32 385,00	
6161	Assurance multirisques	11 135,00	11 400,00	
6168	Autres primes d'assurance	6 934,00	7 100,00	
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	
6182	Documentation générale et technique	4 595,00	4 850,00	
6184	Versements à des organismes de formation	11 490,00	10 500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 050,00	3 030,00	
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	6 680,00	6 750,00	
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	21 770,00	
6236	Catalogues et imprimés	6 775,00	9 190,00	
6237	Publications	2 400,00	2 640,00	
6247	Transports collectifs	19 500,00	18 760,00	
6251	Voyages et déplacements	650,00	300,00	
6256	Missions	400,00	400,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	16 350,00	14 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	200,00	300,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	21 108,00	23 830,00	
62876	A un GFP de rattachement	16 940,00	16 725,00	
6288	Autres services extérieurs	63 535,00	64 830,00	
63512	Taxes foncières	5 673,00	4 300,00	
6353	Impôts indirects	500,00	500,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	8 100,00	10 990,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 200 000,00	2 226 400,00	
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	101 716,68	
6331	Versement de transport	19 040,00	18 852,68	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 980,00	5 797,04	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 980,00	26 897,91	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 590,00	3 534,49	
64111	Rémunération principale	998 920,00	961 070,37	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	31 750,00	29 470,79	
64118	Autres indemnités	195 650,00	201 348,46	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64131	Rémunérations	237 430,00	261 920,44	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	161 960,00	148 479,67	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	324 800,00	315 750,37	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	9 650,00	10 613,65	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	79 243,17	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	62 800,00	60 869,28	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	800,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		835,00	
6478	Autres charges sociales diverses	650,00	0,00	
014	Atténuations de produits	2 500,00	2 500,00	
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	2 000,00	2 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	500,00	500,00	
65	Autres charges de gestion courante	470 340,00	492 502,00	
6531	Indemnités	96 200,00	107 815,00	
6532	Frais de mission	1 200,00	1 200,00	
6533	Cotisations de retraite	4 050,00	4 530,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 100,00	7 400,00	
6535	Formation	1 925,00	2 155,00	
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc ^a de fin de mandat		52,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	755,00	
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	92 000,00	97 186,00	
657348	Autres communes		0,00	
657351	GFP de rattachement	3 200,00	3 400,00	
657362	CCAS	92 000,00	92 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	170 665,00	173 509,00	
65888	Autres	1 500,00	1 500,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 483 130,00	3 502 532,00	
66	Charges financières (b)	104 430,00	101 930,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 920,00	57 045,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 590,00	-3 751,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	49 100,00	45 636,00	
6688	Autres	3 000,00	3 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	4 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 400,00	2 400,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	10 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 601 560,00	3 618 462,00	
023	Virement à la section d'investissement	443 814,00	489 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	230 920,00	244 368,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	230 920,00	244 368,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	674 734,00	733 368,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	674 734,00	733 368,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 276 294,00	4 351 830,00	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 351 830,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	21 955,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 706,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 751,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	127 000,00	120 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	127 000,00	120 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	411 930,00	373 600,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	3 700,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	9 000,00	8 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	12 500,00	13 800,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	110 000,00	99 200,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	157 000,00	135 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	500,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	2 300,00	2 300,00	
70873	par les C.C.A.S	115 980,00	110 950,00	
70878	par d'autres redevables	150,00	150,00	
73	Impôts et taxes	2 158 072,00	2 311 480,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 964 992,00	2 018 475,00	
73211	Attribution de compensation	38 830,00	141 285,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	90 000,00	91 420,00	
7336	Droits de place	250,00	300,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	64 000,00	60 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 435 210,00	1 435 435,00	
7411	Dotation forfaitaire	592 872,00	593 925,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	430 140,00	455 922,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	97 162,00	91 430,00	
744	FCTVA	946,00	945,00	
74718	Autres	110 000,00	101 060,00	
74741	Communes membres du GFP	5 695,00	5 980,00	
74751	GFP de rattachement	88 000,00	73 800,00	
7478	Autres organismes	3 150,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	18 059,00	18 060,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	89 186,00	94 313,00	
75	Autres produits de gestion courante	40 025,00	31 420,00	
752	Revenus des immeubles	40 025,00	31 420,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		4 172 237,00	4 271 935,00	
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	
7688	Autres produits financiers	10,00	10,00	
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 300,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		300,00	
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 182 247,00	4 282 245,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	94 047,00	69 585,00	
722	Immobilisations corporelles	71 665,00	47 200,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	22 382,00	22 385,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		94 047,00	69 585,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 276 294,00	4 351 830,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 351 830,00
--	---------------------

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 210,40	9 625,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 500,00	1 000,00	
2031	Frais d'études	1 070,40	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 640,00	8 625,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	688 678,71	737 975,00	
204132	Départements - Bâtiments et installations		500 000,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	356 872,00	128 545,00	
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	1 500,00	0,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	255 306,71	11 430,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	75 000,00	98 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	234 991,12	420 572,00	
2111	Terrains nus	116 565,00	130 100,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	18 500,00	
2138	Autres constructions	31 900,00	130 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 800,00	500,00	
2182	Matériel de transport		42 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 680,00	6 375,00	
2184	Mobilier	9 667,00	2 758,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	61 379,12	90 339,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 905 846,77	4 200 753,49	
2313	Constructions	559 316,62	1 906 276,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 346 530,15	2 294 477,49	
Total des dépenses d'équipement		2 835 727,00	5 368 925,49	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 051 950,00	975 125,00	
1641	Emprunts en euros	862 950,00	785 825,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	187 500,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 800,00	
Total des dépenses financières		1 051 950,00	975 125,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 887 677,00	6 344 050,49	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	94 047,00	69 585,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	22 382,00	22 385,00	
13911	Etat et établissements nationaux	2 450,00	2 450,00	
13912	Régions	1 989,00	1 990,00	
139141	Communes membres du GFP	17 245,00	17 245,00	
139151	GFP de rattachement	488,00	490,00	
13918	Autres	210,00	210,00	
	Charges transférées (9)	71 665,00	47 200,00	
2313	Constructions	71 665,00	44 180,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		3 020,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		59 370,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		59 370,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		94 047,00	128 955,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 981 724,00	6 473 005,49	

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLOK
BP 2020

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	641 424,51
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 114 430,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 007 961,00	784 335,00	
1313	Départements	42 000,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	20 000,00	0,00	
1322	Régions	224 175,00	515 000,00	
1323	Départements	148 290,00	0,00	
13241	Communes membres du GFP		25 400,00	
13248	Autres communes	250,00	2 400,00	
13251	GFP de rattachement	168 000,00	80 700,00	
1328	Autres	85 220,00	15 400,00	
1336	Participations pour voirie et réseaux	24 286,00	0,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	283 740,00	145 435,00	
1342	Amendes de police	12 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	794 520,00	3 679 200,00	
1641	Emprunts en euros	794 520,00	3 679 200,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 044,00	0,00	
2111	Terrains nus	5 044,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 807 525,00	4 463 535,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	757 106,17	834 968,22	
10222	F.C.T.V.A.	137 000,00	170 900,00	
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	46 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	570 106,17	618 068,22	
024	Produits de cessions	684 958,37	369 999,54	
Total des recettes financières		1 442 064,54	1 204 967,76	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		3 249 589,54	5 668 502,76	
021	Virement de la section de fonctionnement	443 814,00	489 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	230 920,00	244 368,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	15 427,00	15 490,00	
28031	Amortissements des frais d'études		3 462,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations	9 336,00	9 336,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	359,00	609,00	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	3 994,00	0,00	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	9 466,00	13 660,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	19 298,00	16 622,00	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	3 500,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	14 708,00	24 967,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 300,00	7 850,00	
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	17 245,00	
28051	Concessions et droits similaires	4 410,00	5 547,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 193,00	1 194,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	500,00	880,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 268,00	2 269,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 697,00	1 704,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	42 238,00	37 408,00	
28182	Matériel de transport	19 014,00	17 400,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 418,00	18 336,00	
28184	Mobilier	18 249,00	19 062,00	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28188	Autres immobilisations corporelles	23 300,00	27 827,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		674 734,00	733 368,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		59 370,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		59 370,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		674 734,00	792 738,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 924 323,54	6 461 240,76	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	536 588,00
------------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	116 601,24
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 114 430,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19
LIBELLE : Regroupement des deux écoles Hillion Bourg
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 149 003,19		b	b 1 640 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		149 003,19			1 640 000,00
2313	Constructions		149 003,19			1 640 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 528 742,00	d 145 435,00
13	Subventions d'investissement	528 742,00	145 435,00
1321	Etat et établissements nationaux	20 000,00	0,00
1322	Régions	85 712,00	0,00
1323	Départements	148 290,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	274 740,00	145 435,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 114 826,19
---	--	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	975 125,00	402 703,00	0,00	2 169 960,00	50 745,00	44 340,00	98 000,00	17 310,00	0,00	2 585 412,49	455,00	6 344 050,49
Equipements municipaux (2)		402 703,00	0,00	1 669 960,00	50 745,00	44 340,00	0,00	17 310,00	0,00	2 445 437,49	455,00	4 630 950,49
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	139 975,00	0,00	737 975,00
Opérations financières	975 125,00											975 125,00
Dépenses d'ordre	22 385,00											22 385,00
Total dépenses de l'exercice	997 510,00	430 453,00	0,00	2 169 960,00	50 745,00	60 770,00	98 000,00	17 310,00	0,00	2 647 802,49	455,00	6 473 005,49
RAR N-1 et reports	0,00	28 092,75	0,00	170 731,39	184,32	108 440,68	0,00	0,00	0,00	333 975,37	0,00	641 424,51
Total cumulé dépenses d'investissement	997 510,00	458 545,75	0,00	2 340 691,39	50 929,32	169 210,68	98 000,00	17 310,00	0,00	2 981 777,86	455,00	7 114 430,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 617 535,76	2 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 846,00	828 305,00	0,00	6 461 240,76
RAR N-1 et reports	116 601,24	0,00	0,00	378 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 846,00	150 000,00	0,00	653 189,24
Total cumulé recettes d'investissement	5 734 137,00	2 590,00	0,00	378 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 656,00	978 305,00	0,00	7 114 430,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 091 503,00	556 157,00	12 985,00	179 840,00	127 300,00	107 070,00	92 000,00	27 810,00	3 510,00	146 495,00	7 160,00	4 351 830,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 091 503,00	556 157,00	12 985,00	179 840,00	127 300,00	107 070,00	92 000,00	27 810,00	3 510,00	146 495,00	7 160,00	4 351 830,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 778 470,00	65 360,00	0,00	136 800,00	32 180,00	168 230,00	350,00	148 150,00	10 650,00	11 640,00	0,00	4 351 830,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 778 470,00	65 360,00	0,00	136 800,00	32 180,00	168 230,00	350,00	148 150,00	10 650,00	11 640,00	0,00	4 351 830,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		997 510,00	458 545,75	0,00	2 340 691,39	50 929,32	169 210,68	98 000,00	17 310,00	0,00	2 981 777,86	455,00	7 114 430,00
Dépenses réelles		975 125,00	430 795,75	0,00	2 340 691,39	50 929,32	152 780,68	98 000,00	17 310,00	0,00	2 919 387,86	455,00	6 985 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées	975 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	975 125,00
1641	Emprunts en euros	785 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 825,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	9 625,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	7 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	8 625,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	268 451,18	0,00	866 451,18
204132	Départements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 545,00	0,00	128 545,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 906,18	0,00	139 906,18
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	210 418,49	0,00	13 601,73	14 359,32	17 233,06	0,00	810,00	0,00	177 460,00	455,00	434 337,60
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 100,00	0,00	130 100,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00	18 500,00
2138	Autres constructions	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2182	Matériel de transport	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	5 300,00	0,00	400,00	675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 375,00
2184	Mobilier	0,00	642,00	0,00	3 065,14	344,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 051,46
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	31 976,49	0,00	10 136,59	13 340,00	17 233,06	0,00	810,00	0,00	28 860,00	455,00	102 811,14
23	Immobilisations en cours	0,00	213 252,26	0,00	1 827 089,66	36 570,00	135 547,62	0,00	15 000,00	0,00	2 472 476,68	0,00	4 699 936,22
2313	Constructions	0,00	213 252,26	0,00	1 827 089,66	31 570,00	12 705,60	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	2 099 617,52
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	122 842,02	0,00	0,00	0,00	2 472 476,68	0,00	2 600 318,70
Dépenses d'ordre		22 385,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	62 390,00	0,00	128 955,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 385,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00	69 585,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
13912	Régions	1 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 990,00
139141	Communes membres du GFP	17 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 245,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
139151	GFP de rattachement	490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00
13918	Autres	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00
2313	Constructions	0,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 180,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00	3 020,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00	0,00	59 370,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00	0,00	59 370,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		5 734 137,00	2 590,00	0,00	378 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 656,00	978 305,00	0,00	7 114 430,00
Recettes réelles		5 000 769,00	2 590,00	0,00	378 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 656,00	918 935,00	0,00	6 321 692,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	116 601,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 601,24
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	116 601,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 601,24
024	Produits de cessions	369 999,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 999,54
024	Produits de cessions	369 999,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 999,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	834 968,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 968,22
10222	F.C.T.V.A.	170 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 900,00
10226	Taxe d'aménagement	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	618 068,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 068,22
13	Subventions d'investissement	0,00	2 590,00	0,00	378 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 656,00	918 935,00	0,00	1 320 923,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	85 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 846,00	515 000,00	0,00	608 558,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	148 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 290,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	25 400,00	0,00	25 400,00
13248	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 700,00	0,00	80 700,00
1328	Autres	0,00	2 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	12 810,00	0,00	0,00	15 400,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	124 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 435,00	0,00	420 175,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 679 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 679 200,00
1641	Emprunts en euros	3 679 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 679 200,00
Recettes d'ordre		733 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00	0,00	792 738,00
021	Virement de la section de fonctionnement	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	244 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 368,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	15 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 490,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 462,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	9 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 336,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	609,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	13 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 660,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 622,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	24 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 967,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	7 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 850,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 245,00
28051	Concessions et droits similaires	5 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 547,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 269,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 704,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	37 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 408,00
28182	Matériel de transport	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 336,00
28184	Mobilier	19 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 062,00
28188	Autres immobilisations corporelles	27 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 827,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00	0,00	59 370,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00	0,00	59 370,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 091 503,00	556 157,00	12 985,00	179 840,00	127 300,00	107 070,00	92 000,00	27 810,00	3 510,00	146 495,00	7 160,00	4 351 830,00
Dépenses réelles		2 358 135,00	556 157,00	12 985,00	179 840,00	127 300,00	107 070,00	92 000,00	27 810,00	3 510,00	146 495,00	7 160,00	3 618 462,00
011	Charges à caractère général	8 550,00	426 005,00	12 985,00	49 885,00	78 900,00	105 570,00	0,00	10 070,00	3 510,00	78 495,00	7 160,00	781 130,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage)	0,00	1 930,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	3 380,00
60611	Eau et assainissement	0,00	7 465,00	35,00	2 280,00	845,00	3 000,00	0,00	35,00	740,00	600,00	0,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	27 360,00	0,00	15 040,00	3 200,00	9 400,00	0,00	4 800,00	720,00	17 040,00	440,00	78 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	2 300,00
60622	Carburants	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	21 500,00
60623	Alimentation	0,00	120 300,00	0,00	0,00	450,00	7 350,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	128 130,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	150,00	0,00	50,00	220,00	10,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	580,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60631	Fournitures d'entretien	0,00	5 650,00	0,00	3 150,00	300,00	400,00	0,00	150,00	50,00	0,00	50,00	9 750,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	9 950,00	0,00	3 420,00	3 400,00	500,00	0,00	100,00	0,00	4 500,00	0,00	21 870,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	13 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	3 260,00	410,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 070,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 200,00	0,00	150,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 150,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	40 330,00	0,00	950,00	8 600,00	15 240,00	0,00	200,00	0,00	11 000,00	0,00	76 320,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	31 070,00	0,00	2 040,00	360,00	10 540,00	0,00	160,00	80,00	365,00	10,00	44 625,00
6132	Locations immobilières	0,00	1 835,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 635,00
6135	Locations mobilières	0,00	9 040,00	0,00	0,00	1 600,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 640,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	8 010,00	0,00	15 310,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	900,00	0,00	400,00	200,00	450,00	0,00	100,00	0,00	50,00	0,00	2 100,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 400,00	0,00	16 400,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 300,00	0,00	120,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	3 820,00
6156	Maintenance	0,00	24 965,00	0,00	3 860,00	725,00	760,00	0,00	1 935,00	130,00	0,00	10,00	32 385,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 025,00	0,00	975,00	1 700,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 850,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	7 000,00	900,00	0,00	50,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 480,00	110,00	0,00	220,00	110,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	3 030,00
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 400,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00	6 750,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	18 370,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	21 770,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	8 240,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	9 190,00
6237	Publications	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	3 290,00	820,00	14 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 760,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6256	Missions	0,00	350,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	9 960,00	130,00	1 900,00	650,00	560,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	150,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	20 120,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630,00	0,00	23 830,00
62876	A un GFP de rattachement	1 550,00	15 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 725,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 200,00	0,00	1 810,00	32 620,00	24 550,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	3 500,00	64 830,00
63512	Taxes foncières	0,00	300,00	0,00	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00	1 790,00	2 000,00	0,00	4 300,00
6353	Impôts indirects	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	6 640,00	0,00	0,00	3 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	10 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 226 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 226 400,00
6218	Autre personnel extérieur	101 716,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 716,68
6331	Versement de transport	18 852,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 852,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 797,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 797,04
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	26 897,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 897,91
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 534,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 534,49
64111	Rémunération principale	961 070,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961 070,37
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	29 470,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 470,79
64118	Autres indemnités	201 348,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 348,46
64131	Rémunérations	261 920,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 920,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	148 479,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 479,67
6453	Cotisations aux caisses de retraite	315 750,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 750,37
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 613,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 613,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	79 243,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 243,17
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	60 869,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 869,28
6475	Médecine du travail, pharmacie	835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835,00
014	Atténuations de produits	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 755,00	130 152,00	0,00	129 955,00	48 400,00	1 500,00	92 000,00	17 740,00	0,00	68 000,00	0,00	492 502,00
6531	Indemnités	0,00	107 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 815,00
6532	Frais de mission	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 530,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
6535	Formation	0,00	2 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 155,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de mand	0,00	52,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,00
6541	Créances admises en non-valeur	755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	7 000,00	0,00	4 446,00	0,00	0,00	0,00	17 740,00	0,00	68 000,00	0,00	97 186,00
657351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	3 000,00	0,00	0,00	125 509,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 509,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
66	Charges financières	101 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 930,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 045,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 751,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	45 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 636,00
6688	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
	Dépenses d'ordre	733 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	733 368,00
023	Virement à la section d'investissement	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
023	Virement à la section d'investissement	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	244 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 368,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	244 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 368,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		3 778 470,00	65 360,00	0,00	136 800,00	32 180,00	168 230,00	350,00	148 150,00	10 650,00	11 640,00	0,00	4 351 830,00
Recettes réelles		3 756 085,00	37 610,00	0,00	136 800,00	32 180,00	151 800,00	350,00	148 150,00	10 650,00	8 620,00	0,00	4 282 245,00
013	Atténuations de charges	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	6 950,00	0,00	135 000,00	15 200,00	97 800,00	350,00	110 150,00	0,00	8 150,00	0,00	373 600,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	97 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigner	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	150,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 950,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
73	Impôts et taxes	2 311 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	2 311 480,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 018 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 018 475,00
73211	Attribution de compensation	141 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 285,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	91 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 420,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 324 595,00	1 060,00	0,00	1 800,00	16 980,00	53 000,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	1 435 435,00
7411	Dotation forfaitaire	593 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 925,00
74121	Dotation de solidarité rurale	455 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 922,00
74127	Dotation nationale de péréquation	91 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 430,00
744	FCTVA	945,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	945,00
74718	Autres	0,00	1 060,00	0,00	0,00	9 000,00	53 000,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	101 060,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	5 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 980,00
74751	GFP de rattachement	70 000,00	0,00	0,00	1 800,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 800,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	18 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 060,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	94 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 313,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	10 650,00	170,00	0,00	31 420,00
752	Revenus des immeubles	0,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	10 650,00	170,00	0,00	31 420,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
7688	Autres produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	300,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Recettes d'ordre		22 385,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00	69 585,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 385,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00	69 585,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	16 430,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00	47 200,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	22 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 385,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 091 503,00	556 157,00	3 647 660,00
Dépenses de l'exercice	3 091 503,00	556 157,00	3 647 660,00
011 Charges à caractère général	8 550,00	426 005,00	434 555,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 226 400,00	0,00	2 226 400,00
014 Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	489 000,00	0,00	489 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	244 368,00	0,00	244 368,00
65 Autres charges de gestion courante	4 755,00	130 152,00	134 907,00
66 Charges financières	101 930,00	0,00	101 930,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 778 470,00	65 360,00	3 843 830,00
Recettes de l'exercice	3 778 470,00	65 360,00	3 843 830,00
013 Atténuations de charges	120 000,00	0,00	120 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 385,00	27 750,00	50 135,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	6 950,00	6 950,00
73 Impôts et taxes	2 311 180,00	0,00	2 311 180,00
74 Dotations, subventions et participations	1 324 595,00	1 060,00	1 325 655,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	19 600,00	19 600,00
76 Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77 Produits exceptionnels	300,00	10 000,00	10 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	387 145,00	130 082,00	16 160,00	22 060,00	710,00
Dépenses de l'exercice	387 145,00	130 082,00	16 160,00	22 060,00	710,00
011 Charges à caractère général	380 145,00	6 930,00	16 160,00	22 060,00	710,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	7 000,00	123 152,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	61 660,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
Recettes de l'exercice	61 660,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	27 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	3 250,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	19 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 985,00	12 985,00
Dépenses de l'exercice	12 985,00	12 985,00
011 Charges à caractère général	12 985,00	12 985,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	114 Autres services de protection civile
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	1 550,00	11 435,00
Dépenses de l'exercice	1 550,00	11 435,00
011 Charges à caractère général	1 550,00	11 435,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	166 730,00	13 110,00	179 840,00
Dépenses de l'exercice	166 730,00	13 110,00	179 840,00
011 Charges à caractère général	36 775,00	13 110,00	49 885,00
65 Autres charges de gestion courante	129 955,00	0,00	129 955,00
RECETTES TOTALES (2)	1 800,00	135 000,00	136 800,00
Recettes de l'exercice	1 800,00	135 000,00	136 800,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	135 000,00	135 000,00
74 Dotations, subventions et participations	1 800,00	0,00	1 800,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	20 276,00	146 454,00	13 110,00
Dépenses de l'exercice	20 276,00	146 454,00	13 110,00
011 Charges à caractère général	17 425,00	19 350,00	13 110,00
65 Autres charges de gestion courante	2 851,00	127 104,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	800,00	1 000,00	135 000,00
Recettes de l'exercice	800,00	1 000,00	135 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	135 000,00
74 Dotations, subventions et participations	800,00	1 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	275,00	30 855,00	96 170,00	127 300,00
Dépenses de l'exercice	275,00	30 855,00	96 170,00	127 300,00
011 Charges à caractère général	275,00	27 455,00	51 170,00	78 900,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 400,00	45 000,00	48 400,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	20 680,00	11 500,00	32 180,00
Recettes de l'exercice	0,00	20 680,00	11 500,00	32 180,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	5 700,00	9 500,00	15 200,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	14 980,00	2 000,00	16 980,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	275,00	30 855,00
Dépenses de l'exercice	275,00	30 855,00
011 Charges à caractère général	275,00	27 455,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 400,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	20 680,00
Recettes de l'exercice	0,00	20 680,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	5 700,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	14 980,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	51 380,00	55 690,00	107 070,00
Dépenses de l'exercice	51 380,00	55 690,00	107 070,00
011 Charges à caractère général	51 380,00	54 190,00	105 570,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1 500,00	1 500,00
RECETTES TOTALES (2)	17 430,00	150 800,00	168 230,00
Recettes de l'exercice	17 430,00	150 800,00	168 230,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 430,00	0,00	16 430,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	97 800,00	97 800,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	53 000,00	53 000,00
75 Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	20 030,00	25 420,00	5 930,00	24 980,00	30 710,00
Dépenses de l'exercice	20 030,00	25 420,00	5 930,00	24 980,00	30 710,00
011 Charges à caractère général	20 030,00	25 420,00	5 930,00	24 980,00	29 210,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	9 600,00	6 830,00	121 400,00	29 400,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	9 600,00	6 830,00	121 400,00	29 400,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	9 600,00	6 830,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	86 400,00	11 400,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	35 000,00	18 000,00
75 Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	92 000,00	92 000,00
Dépenses de l'exercice	92 000,00	92 000,00
65 Autres charges de gestion courante	92 000,00	92 000,00
RECETTES TOTALES (2)	350,00	350,00
Recettes de l'exercice	350,00	350,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	350,00	350,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	92 000,00
Dépenses de l'exercice	92 000,00
65 Autres charges de gestion courante	92 000,00
RECETTES TOTALES (2)	350,00
Recettes de l'exercice	350,00
70 Produits des services, du domaine et v	350,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 125,00	0,00	24 685,00	27 810,00
Dépenses de l'exercice	3 125,00	0,00	24 685,00	27 810,00
011 Charges à caractère général	3 125,00	0,00	6 945,00	10 070,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	17 740,00	17 740,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	110 150,00	38 000,00	148 150,00
Recettes de l'exercice	0,00	110 150,00	38 000,00	148 150,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	110 150,00	0,00	110 150,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 810,00	1 700,00	3 510,00
Dépenses de l'exercice	1 810,00	1 700,00	3 510,00
011 Charges à caractère général	1 810,00	1 700,00	3 510,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	10 650,00	10 650,00
Recettes de l'exercice	0,00	10 650,00	10 650,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	10 650,00	10 650,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	35 820,00	110 675,00	146 495,00
Dépenses de l'exercice	35 820,00	110 675,00	146 495,00
011 Charges à caractère général	27 820,00	50 675,00	78 495,00
65 Autres charges de gestion courante	8 000,00	60 000,00	68 000,00
RECETTES TOTALES (2)	320,00	11 320,00	11 640,00
Recettes de l'exercice	320,00	11 320,00	11 640,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 020,00	3 020,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	150,00	8 000,00	8 150,00
73 Impôts et taxes	0,00	300,00	300,00
75 Autres produits de gestion courante	170,00	0,00	170,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82		
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	2 000,00	8 000,00	25 820,00	89 495,00	20 910,00	270,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	8 000,00	25 820,00	89 495,00	20 910,00	270,00
011 Charges à caractère général	2 000,00	0,00	25 820,00	29 495,00	20 910,00	270,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	8 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	170,00	150,00	0,00	8 300,00	3 020,00	0,00
Recettes de l'exercice	170,00	150,00	0,00	8 300,00	3 020,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	150,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV**A1.1****FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 160,00	7 160,00
Dépenses de l'exercice	7 160,00	7 160,00
011 Charges à caractère général	7 160,00	7 160,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	997 510,00	458 545,75	1 456 055,75
Dépenses de l'exercice	997 510,00	430 453,00	1 427 963,00
Non individualisées en opérations	997 510,00	430 453,00	1 427 963,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	22 385,00	27 750,00	50 135,00
16 Emprunts et dettes assimilées	975 125,00	0,00	975 125,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	7 125,00	7 125,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	206 588,00	206 588,00
23 Immobilisations en cours	0,00	188 990,00	188 990,00
Restes à réaliser - reports	0,00	28 092,75	28 092,75
Non individualisées en opérations	0,00	28 092,75	28 092,75
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 830,49	3 830,49
23 Immobilisations en cours	0,00	24 262,26	24 262,26
RECETTES TOTALES (2)	5 734 137,00	2 590,00	5 736 727,00
Recettes de l'exercice	5 617 535,76	2 590,00	5 620 125,76
Non affectées aux opérations	5 617 535,76	2 590,00	5 620 125,76
021 Virement de la section de fonctionnemen	489 000,00	0,00	489 000,00
024 Produits de cessions	369 999,54	0,00	369 999,54
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	244 368,00	0,00	244 368,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	834 968,22	0,00	834 968,22
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	2 590,00	2 590,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 679 200,00	0,00	3 679 200,00
Restes à réaliser - reports	116 601,24	0,00	116 601,24
Non affectées aux opérations	116 601,24	0,00	116 601,24
001 Solde d'exécution de la section d'investis	116 601,24	0,00	116 601,24

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	452 035,75	1 475,00	5 035,00
Dépenses de l'exercice	428 978,00	1 475,00	0,00
Non individualisées en opérations	428 978,00	1 475,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	27 750,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	6 000,00	1 125,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	206 238,00	350,00	0,00
23 Immobilisations en cours	188 990,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	23 057,75	0,00	5 035,00
Non individualisées en opérations	23 057,75	0,00	5 035,00
21 Immobilisations corporelles	3 830,49	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	19 227,26	0,00	5 035,00
RECETTES TOTALES (2)	2 590,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	2 590,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	2 590,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 590,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 797 134,19	500 000,00	43 557,20	2 340 691,39
Dépenses de l'exercice	1 648 131,00	500 000,00	21 829,00	2 169 960,00
Non individualisées en opérations	1 648 131,00	500 000,00	21 829,00	2 169 960,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
21 Immobilisations corporelles	580,00	0,00	3 344,00	3 924,00
23 Immobilisations en cours	1 647 551,00	0,00	18 485,00	1 666 036,00
Restes à réaliser - reports	149 003,19	0,00	21 728,20	170 731,39
Non individualisées en opérations	149 003,19	0,00	21 728,20	170 731,39
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 677,73	9 677,73
23 Immobilisations en cours	149 003,19	0,00	12 050,47	161 053,66
RECETTES TOTALES (2)	378 742,00	0,00	0,00	378 742,00
Restes à réaliser - reports	378 742,00	0,00	0,00	378 742,00
Non affectées aux opérations	378 742,00	0,00	0,00	378 742,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	378 742,00	0,00	0,00	378 742,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	1 731,00	1 795 403,19	43 557,20
Dépenses de l'exercice	1 731,00	1 646 400,00	21 829,00
Non individualisées en opérations	1 731,00	1 646 400,00	21 829,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	580,00	3 344,00
23 Immobilisations en cours	1 731,00	1 645 820,00	18 485,00
Restes à réaliser - reports	0,00	149 003,19	21 728,20
Non individualisées en opérations	0,00	149 003,19	21 728,20
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 677,73
23 Immobilisations en cours	0,00	149 003,19	12 050,47

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV**A1.2**

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration
RECETTES TOTALES (2)	124 740,00	254 002,00	0,00
Restes à réaliser - reports	124 740,00	254 002,00	0,00
Non affectées aux opérations	124 740,00	254 002,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	124 740,00	254 002,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	34 929,32	16 000,00	50 929,32
Dépenses de l'exercice	34 745,00	16 000,00	50 745,00
Non individualisées en opérations	34 745,00	16 000,00	50 745,00
21 Immobilisations corporelles	3 175,00	11 000,00	14 175,00
23 Immobilisations en cours	31 570,00	5 000,00	36 570,00
Restes à réaliser - reports	184,32	0,00	184,32
Non individualisées en opérations	184,32	0,00	184,32
21 Immobilisations corporelles	184,32	0,00	184,32

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	34 929,32
Dépenses de l'exercice	34 745,00
Non individualisées en opérations	34 745,00
21 Immobilisations corporelles	3 175,00
23 Immobilisations en cours	31 570,00
Restes à réaliser - reports	184,32
Non individualisées en opérations	184,32
21 Immobilisations corporelles	184,32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	67 492,08	101 718,60	169 210,68
Dépenses de l'exercice	58 970,00	1 800,00	60 770,00
Non individualisées en opérations	58 970,00	1 800,00	60 770,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	16 430,00	0,00	16 430,00
21 Immobilisations corporelles	15 360,00	1 800,00	17 160,00
23 Immobilisations en cours	27 180,00	0,00	27 180,00
Restes à réaliser - reports	8 522,08	99 918,60	108 440,68
Non individualisées en opérations	8 522,08	99 918,60	108 440,68
21 Immobilisations corporelles	73,06	0,00	73,06
23 Immobilisations en cours	8 449,02	99 918,60	108 367,62

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	7 969,60	46 883,42	12 639,06	100 418,60	1 300,00
Dépenses de l'exercice	5 680,00	46 460,00	6 830,00	500,00	1 300,00
Non individualisées en opérations	5 680,00	46 460,00	6 830,00	500,00	1 300,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	9 600,00	6 830,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 000,00	14 360,00	0,00	500,00	1 300,00
23 Immobilisations en cours	4 680,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	2 289,60	423,42	5 809,06	99 918,60	0,00
Non individualisées en opérations	2 289,60	423,42	5 809,06	99 918,60	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	73,06	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	2 289,60	423,42	5 736,00	99 918,60	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV**A1.2****FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	98 000,00	98 000,00
Dépenses de l'exercice	98 000,00	98 000,00
Non individualisées en opérations	98 000,00	98 000,00
204 Subventions d'équipement versées	98 000,00	98 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	98 000,00
Dépenses de l'exercice	98 000,00
Non individualisées en opérations	98 000,00
204 Subventions d'équipement versées	98 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	60 Services communs	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 500,00	15 810,00	17 310,00
Dépenses de l'exercice	1 500,00	15 810,00	17 310,00
Non individualisées en opérations	1 500,00	15 810,00	17 310,00
20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	0,00	1 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	810,00	810,00
23 Immobilisations en cours	0,00	15 000,00	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
RECETTES TOTALES (2)	20 656,00	20 656,00
Recettes de l'exercice	12 810,00	12 810,00
Non affectées aux opérations	12 810,00	12 810,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 810,00	12 810,00
Restes à réaliser - reports	7 846,00	7 846,00
Non affectées aux opérations	7 846,00	7 846,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	7 846,00	7 846,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	270 006,18	2 711 771,68	2 981 777,86
Dépenses de l'exercice	141 530,00	2 506 272,49	2 647 802,49
Non individualisées en opérations	141 530,00	2 506 272,49	2 647 802,49
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	3 020,00	3 020,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	59 370,00	59 370,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
204 Subventions d'équipement versées	11 430,00	128 545,00	139 975,00
21 Immobilisations corporelles	130 100,00	47 360,00	177 460,00
23 Immobilisations en cours	0,00	2 266 977,49	2 266 977,49
Restes à réaliser - reports	128 476,18	205 499,19	333 975,37
Non individualisées en opérations	128 476,18	205 499,19	333 975,37
204 Subventions d'équipement versées	128 476,18	0,00	128 476,18
23 Immobilisations en cours	0,00	205 499,19	205 499,19
RECETTES TOTALES (2)	0,00	978 305,00	978 305,00
Recettes de l'exercice	0,00	828 305,00	828 305,00
Non affectées aux opérations	0,00	828 305,00	828 305,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	59 370,00	59 370,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	768 935,00	768 935,00
Restes à réaliser - reports	0,00	150 000,00	150 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	150 000,00	150 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	150 000,00	150 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	130 100,00	139 906,18	719 837,40	159 890,42	1 832 043,86
Dépenses de l'exercice	130 100,00	11 430,00	688 292,49	30 520,00	1 787 460,00
Non individualisées en opérations	130 100,00	11 430,00	688 292,49	30 520,00	1 787 460,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	3 020,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	11 430,00	128 545,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	130 100,00	0,00	4 770,00	27 500,00	15 090,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	554 977,49	0,00	1 712 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	128 476,18	31 544,91	129 370,42	44 583,86
Non individualisées en opérations	0,00	128 476,18	31 544,91	129 370,42	44 583,86
204 Subventions d'équipement versées	0,00	128 476,18	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	31 544,91	129 370,42	44 583,86
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	108 500,00	10 000,00	859 805,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	108 500,00	10 000,00	709 805,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	108 500,00	10 000,00	709 805,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	108 500,00	10 000,00	650 435,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV**A1.2****FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	455,00	455,00
Dépenses de l'exercice	455,00	455,00
Non individualisées en opérations	455,00	455,00
21 Immobilisations corporelles	455,00	455,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie non liées à un emprunt						
9620444010	08/01/2020	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 550 000,00									
00167745535	CREDIT AGRICOLE	30/03/2007	31/12/2007	01/04/2008	1 500 000,00	F		4.18	4.18		T	C	N	A-1
MON263293EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/10/2008	17/12/2008	01/01/2010	650 000,00	F		5.45	5.45		A	X	N	A-1
2018900517J000	SA LA BANQUE POSTALE	14/05/2018	30/05/2018	30/08/2018	650 000,00	F		0.47	0.47079		T	F	O	A-1
DD14772167	SA CREDIT MUTUEL ARKEA	19/12/2019	02/03/2020	30/06/2020	750 000,00	F		0.68	0.6823		T	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					3 750 000,00									
LT090323	SA CACIB	10/09/2009	15/09/2009	15/09/2015	750 000,00	R	EURIBOR 3MO	2.01	2.01		T	X	N	A-1
LT110116	SA CACIB	07/04/2011	15/06/2013	15/09/2015	3 000 000,00	V	EURIBOR 3MO	0.889	1.86		A	C	N	A-1
Total général					7 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 195 989,43					973 324,62	98 680,83	0,00	21 951,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 720 989,43					785 824,62	53 044,93	0,00	20 038,08
00167745535	N	0,00		795 000,00	13,00	F		4.18	60 000,00	32 290,50	0,00	7 680,75
MON263293EUR	N	0,00		275 989,43	4,00	F		5.45	49 500,22	15 041,42	0,00	12 343,66
2018900517J000	N	0,00		650 000,00	0,33	F		0.47079	650 000,00	1 527,50	0,00	0,00
DD14772167	N	0,00		0,00	20,17	F		0.6823	26 324,40	4 185,51	0,00	13,67
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		2 475 000,00					187 500,00	45 635,90	0,00	1 913,50
LT090323	N	0,00		375 000,00	14,67	F		2.01	37 500,00	7 451,65	0,00	301,50
LT110116	N	0,00		2 100 000,00	13,42	F		1.86	150 000,00	38 184,25	0,00	1 612,00
Total général		0,00		4 195 989,43					973 324,62	98 680,83	0,00	21 951,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 195 989,43					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

RP 2020

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-Bf

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			16/06/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	6	16/06/2014
Linéaire	2031 Frais d'études	3	16/06/2014
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	3	16/06/2014
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	16/06/2014
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	16/06/2014
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	16/06/2014
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	Aménagements bâtiments, installations électriques et téléphoniqu	15	16/06/2014
Linéaire	Appareils de levage - Ascenseurs	20	16/06/2014
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/06/2014
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/06/2014
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	16/06/2014
Linéaire	Coffre-fort	20	16/06/2014
Linéaire	Equipement de garage et ateliers	10	16/06/2014
Linéaire	Equipement des cuisines	10	16/06/2014
Linéaire	Equipements sportifs	10	16/06/2014
Linéaire	Frais de recherche et de développement	3	16/06/2014
Linéaire	Frais d'études (non suivis de réalisation)	3	16/06/2014
Linéaire	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	1	16/06/2014
Linéaire	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	6	16/06/2014
Linéaire	Installations de voirie	20	16/06/2014
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	15	16/06/2014
Linéaire	Logiciels	2	16/06/2014
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/06/2014
Linéaire	Matériel informatique	4	16/06/2014
Linéaire	Matériels classiques	8	16/06/2014
Linéaire	Mobilier	10	16/06/2014
Linéaire	Plantations	15	16/06/2014
Linéaire	Subventions d'équipement (biens immobiliers et installations)	10	16/06/2014
Linéaire	Subventions d'équipement (biens mobiliers, matériels et études)	5	16/06/2014

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

RP 2020

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	Subventions d'équipement (projets d'infrastructure d'intérêt nat	20	16/06/2014
Linéaire	Voitures	5	16/06/2014

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		995 710,00	995 710,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		973 325,00	973 325,00
1641	Emprunts en euros	785 825,00	785 825,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	187 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 385,00	22 385,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	22 385,00	22 385,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	995 710,00	641 424,51	D001 0,00	1 637 134,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 320 267,54	III 1 320 267,54
Ressources propres externes de l'année (a)		216 900,00	216 900,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	170 900,00	170 900,00
10226	Taxe d'aménagement	46 000,00	46 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 103 367,54	1 103 367,54
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	15 490,00	15 490,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 462,00	3 462,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	9 336,00	9 336,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	609,00	609,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	13 660,00	13 660,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 622,00	16 622,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	3 500,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	24 967,00	24 967,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	7 850,00	7 850,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	17 245,00
28051	Concessions et droits similaires	5 547,00	5 547,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 194,00	1 194,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	880,00	880,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 269,00	2 269,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 704,00	1 704,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	37 408,00	37 408,00
28182	Matériel de transport	17 400,00	17 400,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 336,00	18 336,00
28184	Mobilier	19 062,00	19 062,00
28188	Autres immobilisations corporelles	27 827,00	27 827,00
024	Produits de cessions	369 999,54	369 999,54
021	Virement de la section de fonctionnement	489 000,00	489 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 320 267,54	536 588,00	116 601,24	618 068,22	2 591 525,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 637 134,51
Ressources propres disponibles	IV 2 591 525,00
Solde	V = IV - II (6) + 954 390,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV**A8****A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				93 356.19	46 678.10	9 335.62	37 342.47
2015	Fonds de concours (réaménagement foncier)	10	16/06/2014	93 356.19	46 678.10	9 335.62	37 342.47

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 206 400,00	1 198 034,45											16 218,23	177 578,72
Commune de HILLION	2018	X	Construction de 4 logements - Villas de la Baie HILLION	SA CREDIT MUTUEL ARKEA	326 400,00	318 034,45	28,50	A	R	1,75	R	1,75	A-1			5 565,60	8 511,95	
Commune de HILLION	2019	X	Lotissement Les Plages	CREDIT COOPERATIF	880 000,00	880 000,00	4,50	T	F	0,8	F	0,8	A-1			10 652,63	169 066,77	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 082 914,61	637 616,10											14 686,89	41 576,60
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1995	X	6 LOG.LOC. BSB ST-RENE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 476,67	64 966,57	8,58	A	F	4,8	F	4,8				1 331,82	6 457,29	
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1998	X	10 LOG. LOC. BSB LE CRAPONT	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	232 543,68	110 552,96	10,58	A	F	4,3	F	4,3				2 266,34	9 159,76	
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1998	X	2 LOG.LOC.BSB LE CRAPONT	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	37 188,26	17 031,44	10,58	A	F	3,8	F	3,8				263,98	1 445,54	
tresor public	2005	X	BSB lot LA CROISEE-50% DE 382454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	191 227,00	144 431,27	20,58	A	F	3,4	F	3,4				2 744,20	5 349,56	
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	2007	X	Lot. Croisée de 5 loge. Fin 2042	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	196 665,50	152 651,45	22,58	A	F	3,75	F	3,75				2 671,40	5 172,70	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	2007	X	Construc. de 5 logem. Fin 2058-La Croisée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 813,50	15 598,88	37,58	A	R		3,75	R		3,75		272,98	282,25	
ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	2010	X	Achat d'un terrain sur la Zone Artisanale du Moulin	CMB EMPRUNTS	50 000,00	3 903,93	0,17	M	F		3,5	F		3,5		51,42	3 903,93	
ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	2010	X	Agrandissement du ESAT	CMB EMPRUNTS	203 000,00	128 479,60	10,17	M	F		4,1	F		4,1		5 084,75	9 805,57	
TOTAL GENERAL					2 289 314,61	1 835 650,55										30 905,12	219 155,32	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	70 341,04
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	179 719,40
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 072 005,45
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	1 322 065,89
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	4 282 245,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	30,87%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	0078	Subvention	AFSEP	Associations	25,00
6574	0006	Subvention	Association ADAPEI DES COTES D'ARMOR	Associations	25,00
6574	0007	Subvention	Association AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL	Associations	700,00
6574	0008	Subvention	Association AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX	Associations	1 500,00
6574	0005	Subvention	Association AMICALE LAIQUE	Associations	1 500,00
6574	0011	Subvention	Association ARTS PLASTIQUES	Associations	1 800,00
6574	0069	Subvention	Association Association de relaxation et de yoga	Associations	100,00
6574	0012	Subvention	Association Avenir Sportif Hillion Saint-René	Associations	7 000,00
6574	0014	Subvention	Association CERCLE DES NAGEURS DE SAINT-BRIEUC	Associations	135,00
6574	0015	Subvention	Association CHARROIS DE LA BAIE	Associations	100,00
6574	0016	Subvention	Association CHORALE LES EMBRUNS	Associations	150,00
6574	0018	Subvention	Association CLUB ATHLETIQUE DE LA PRESQU'ILE D'HILLION SAINT-RE	Associations	4 500,00
6574	0017	Subvention	Association CLUB DES AINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	1 200,00
6574	0057	Subvention	Association CLUB DES AINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	700,00
6574	0062	Subvention	Association CLUB DES SPORTS DE GLACE D'ARMOR - PATINAGE ARTISTI	Associations	105,00
6574	0019	Subvention	Association CLUB HILLIONNAIS D'ECHECS	Associations	350,00
6574	0020	Subvention	Association COLLECTIF TELETHON	Associations	150,00
6574	0021	Subvention	Association COMITE DE JUMELAGE DE HILLION	Associations	2 400,00
6574	0022	Subvention	Association COMITE DES FETES DE SAINT RENE	Associations	100,00
6574	0023	Subvention	Association CYCLO CLUB HILLIONNAIS	Associations	180,00
6574	0003	Subvention pédagogique	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DU BOURG	Associations	875,00
6574	0074	Subvention	Association ECOLE COSTARMORICAINE D'ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS	Associations	200,00
6574	0025	Subvention	Association ENTRE DUNES ET BOUCHOTS	Associations	200,00
6574	0010	Subvention	Association ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	Associations	25,00
6574	0027	Subventions	Association FAMILLES RURALES	Associations	300,00
6574	0028	Subvention	Association FLANERIES EN ART MODESTE	Associations	500,00
6574	0030	Subvention	Association GRS LANGUEUX	Associations	15,00
6574	0032	Subvention	Association HISTOIRE ET PATRIMOINE DE HILLION	Associations	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	0065	Subvention	Association JAPPOO SENEGAL	Associations	350,00
6574	0033	Subvention	Association JUDO CLUB HILLION-SAINT RENE	Associations	1 600,00
6574	0035	Subvention	Association LA BRETONNE GYMNIC CLUB	Associations	330,00
6574	0068	Subvention	Association LA MAISON DE TOM CREOLE	Associations	500,00
6574	0034	Subvention	Association L'ANSE DONNEURS DE SANG BENEVOLE	Associations	110,00
6574	0060	Subvention	Association LES BEBES DANS L'EAU	Associations	60,00
6574	0038	Subvention	Association LES CAVALIERS DU GOUET	Associations	500,00
6574	0039	Subvention	Association LES FRAPPES DU VOLANT	Associations	1 000,00
6574	0009	Subvention	Association LES RELAIS DE L'AGE D'OR	Associations	600,00
6574	0064	Subvention	Association L'HIRONDELLE	Associations	100,00
6574	0040	Subvention	Association LIGUE CONTRE LE CANCER	Associations	25,00
6574	0041	Subvention	Association OFFICE CULTUREL LANGUEUSIEN	Associations	3 500,00
6574	0002	Contrat d'association	Association OGEC Ecole Privée SAINT RENE	Associations	49 657,28
6574	0001	Contrat d'association	Association OGEC Ecole Saint-Joseph HILLION	Associations	74 001,36
6574	0004	Subvention pédagogique	ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE DES VERGERS	Associations	924,00
6574	0043	Subvention	Association PENTHIEVRE PLONGEE	Associations	200,00
6574	0046	Subvention	Association RIRE ET FAIRE RIRE	Associations	500,00
6574	0076	Subvention	Association RUGBY CLUB SAINT BRIEUC	Associations	30,00
6574	0047	Subvention	Association SOCIETE DE CHASSE HILLION ST RENE	Associations	800,00
6574	0048	Subvention	Association SOLIDARITE INTERNATIONALE DE LA BAIE	Associations	400,00
6574	0049	Subvention	Association SONERIE HA KANERIEN VREIZH	Associations	500,00
6574	0050	Subvention	Association SPORT ET CULTURE	Associations	200,00
6574	0051	Subvention	Association TENNIS CLUB HILLION YFFINIAC	Associations	3 600,00
6574	0075	Subvention	Association TENNIS DE TABLE DE LA BAIE	Associations	195,00
6574	0052	Subvention	Association TREGUEUX ATHLETISME	Associations	60,00
6574	0053	Subvention	Association UNION ATHLETIQUE DES COTES D'ARMOR SAINT BRIEUC	Associations	15,00
6574	0054	Subvention	Association UNION SPORTIVE YFFINIAC BASKET	Associations	165,00
6574	0055	Subvention	Association V.T.T. COTES D'ARMOR	Associations	2 000,00
6574	0056	Subvention	LES VITRINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	600,00
6574	0077	Subvention	UNAFAM	Associations	25,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

BP 2020

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
2020-01	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	0,00	500 000,00	400 000,00	250 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	2,2	11,2	9,9	0	9,9
Attaché	A	1	0,5	1,5	0,6	0	0,6
DGS	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	1,7	2,7	2,7	0	2,7
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3	0	3	2,6	0	2,6
FILIERE TECHNIQUE (c)		23	6,13	29,13	23,53	0	23,53
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	4	2,62	6,62	4,62	0	4,62
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	0,8	4,8	3	0	3
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10	2,71	12,71	10,91	0	10,91
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise principal	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	0,91	1,91	0,91	0,88	1,79
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	0,91	1,91	0,91	0,88	1,79
FILIERE CULTURELLE (h)		2	0	2	2	0	2
Adjoint du Patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		8	0	8	5	1	6
Adjoint d'animation	C	5	0	5	3	1	4
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	3	0	3	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44	9,24	53,24	42,34	1,88	44,22

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	350	0,00	3.1	CDD
ATSEM principal de 2ème classe	C	S	350	0,00	3.1	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agents d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a	CDD
Agent des services techniques	C	TECH	350	0,00	3.1	CDD
Agents polyvalents d'entretien et d'accompagnement périscolaire	C	TECH	350	0,00	3.1	CDD
Agents polyvalents d'entretien et d'accompagnement périscolaire	C	TECH	350	0,00	3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 07/12/2011	POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE ST BRIEUC	SEM POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE ST B	Collectivité Locale - Groupement	500,00
08/03/2012	BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT SPL	SA BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT SPL	Autres Etab. Publics et Org. Inté	3 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	29/10/1999	Taxe professionnelle unique	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDE		Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)**

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

RP 2020

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service 1	Salle Palante	01/09/2014	16/06/2014	SPA
Service 2	Terrains	01/09/2014	16/06/2014	SPA
Service 3	Location de salles	01/09/2014	16/06/2014	SPA

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 04/06/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 022-212200810-20200604-2020_33_B-BF

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	4 673 000,00	3,339	22,960	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 576 000,00	1,968	22,930	0,000	819 977,00	1,968
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	138 500,00	2,441	90,670	0,000	125 578,00	2,441
TOTAL	8 387 500,00	2,735			945 555,00	-51,880